Huitième année. — N° 42. L'émancipation des Travailleurs doit être l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes Samedi 25 octobre 1913.

LA VOIX DU PEUPLE

JOURNAL SYNDICALISTE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ORGANE DE LA FEDERATION DES UNIONS OUVRIERES DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Avenue du Simplon, 14 bis, Lausanne

ABONNEMENTS
UN AN, 4 fr. — SIX MOIS, 2 fr. — ETRANGER, UN AN, 6 fr.
LE NUMÉRO : 10 CENTIMES.

COMPTE DE CHÈQUES N° II-416
L'argent destiné au journal ou à l'imprimerie peut être envoyé SANS FRAIS en utilisant notre compte de chèques.

La race persécutée !

Le souvenir n'est pas si lointain de l'affaire Dreyfus où l'on vit, en France, un abominable déchaînement de haine contre la race juive. Il est vrai que certains coreligionnaires de Dreyfus ne s'en portent pas plus mal aujourd'hui. Les uns sont devenus ministres, d'autres préfets, d'autres enfin brillent dans la littérature.

Cette haine de la race juive n'en subsiste pas moins. Elle est entretenue, attisée, dans les pays de race latine, par les représentants de la foi catholique.

Mais, en Russie, elle est plus aiguë encore, elle revêt un caractère spécial. Dans des progroms sanglants, les pauvres juifs sont massacrés par les chrétiens orthodoxes. Ceux qui échappent à la mort sont obligés de s'exiler. Chassés de partout, jamais ils ne trouvent l'accueil généreux, l'asile sûr. La même hostilité les poursuit partout. C'est l'anathème permanent et féroce qui s'exerce contre une race qu'on met au ban de la société, comme si les êtres pouvaient être rendus responsables de leurs origines.

Les hommes de cœur ne peuvent que compatir aux misères de leurs frères infortunés, les israélites. Des voix généreuses et autorisées se sont élevées maintes fois contre les persécutions qu'on faisait endurer aux juifs, tenant tête à la cohorte des pseudo-chrétiens réclamant l'immolation des fils d'Abraham à leur dieu qu'ils disent bon. Et, disons-le en passant, nous avons vu avec peine un journal prétendu syndicaliste, d'ailleurs mort aujourd'hui, qui mêlait sa voix à celle des Drumont, des Cassagnac et des Maurice Pujo dans cet abominable concert de vociférations contre les juifs.

Ce qui vient de se passer à Kief démontre que nous ne devons pas désarmer contre ceux qui veulent perpétuer les haines de race. Vous avez tous lu cette affaire cousue de gros fil blanc. Vous avez vu avec quelle facilité les meurtriers du petit Russe ont pu rendre responsable de leur crime un ouvrier juif, Beylis, parce que l'assassinat avait été accompli aux environs de Pâques, permettant de croire qu'il était l'œuvre d'un fanatique de la religion hébraïque.

Crime rituel ! s'est-on écrié, bien que l'on sache cette accusation dénuée de fondement.

Le cri s'est répété au-delà de la frontière russe. Il est sorti de la gueule de Drumont et la sanie des antisémites s'est répandue à flots.

Crime rituel, dites-vous, bons chrétiens ? Ce mensonge abominable ne fera pas oublier vos horreurs qui toutes ont singulièrement l'apparence de crimes rituels.

Crimes rituels les saintes croisades en Palestine !

Crime rituel, le massacre de la Saint-Barthélémy !

Crimes rituels, les tortures épouvantables de l'Inquisition !

Crime rituel, les Dragonnades des Cévennes !

Crime rituel, l'assassinat de Ferrer ordonné par les moines !

Crimes rituels, les progroms de Russie !

Crimes rituels, le grand charnier des Balkans !

Crime rituel, enfin, votre infâme cabale contre Beylis !

Il s'agit de savoir si, au moment de la commémoration de l'assassinat de Ferrer, nous laisserons se perpétrer ce nouveau crime rituel que serait la condamnation de Beylis !

Il s'agit de savoir aussi si nous tolérerons longtemps encore les diatribes haineuses, les appels à la vindicte contre les juifs, du démon de la Libre-Parole *et de ses disciples.*

La Voix du Peuple.

EN MARGE

Insuffisant.

A Chambéry, des écoliers congréganistes ou gamins néo-royalistes d'Action française ont scié la statue de Rousseau ! Ce travail fut nocturne, naturellement !

Mais ce n'est pas suffisant, petits ! Il faut encore scier la tête de tous ceux qui ont lu le *Contrat Social* et menacer de scier la tête de tous ceux qui le liront !

Quant à votre geste, peuh !... Comme nous n'adorons plus les idoles, nous, qu'est-ce que ça peut nous faire ? Votre ardeur iconoclaste n'est pas faite pour nous déplaire.

—o—

Pas de changement.

A Capus, qui se moquait de lui et qui lui demandait s'il croyait les catholiques capables encore de " supplicier " les non-catholiques, P.-H. Loyson vient de répondre : « Ce que je tiens pour vraisemblable, c'est que *leur esprit*, qui prévaudrait, ne serait pas autre que celui du glorifié d'hier, Louis Veuillot, lequel écrivait publiquement, lors du mariage de ma mère, qu'on devait *lui couper* les mamelles (*sic*). Aimable trouvaille de la catholique charité ! »

Et, lors de l'incendie du bazar de la Charité, un de leurs moines n'a-t-il pas dit que c'était une expiatiou, que c'était bien fait ?

Et, pendant l'affaire Dreyfus, leurs journaux n'ont-ils pas imprimé qu'il fallait vêtir juifs, protestants et libre-penseurs de chemises soufrées et y mettre le feu ?

Et n'ont-ils pas assassiné Ferrer ?

Et ne viennent-ils pas, l'autre jour, à Anvers, de faire condamner à huit jours de prison le soldat Narie, coupable de n'avoir pas salué le Saint-Sacrement ?

Ces cannibales, comme disait Zola, seront éternellement des cannibales. Garde à nous !

—o—

Lausanne,

ville de pensionnats, bons exemples à tous les coins de rue, moralité, religion, etc.

Lausanne, 7 h. du soir, Grand Pont : Cherchez la femme !... Et il y en a !... Et il faut voir les petites comédies qui se jouent entre femmes à louer et hommes comme il faut. L'observateur a de quoi exercer ses facultés. S'il aime à conclure en outre, il se convainc que la p..ain est autrement considérée que la brave femme suant du matin au soir au travail.

Pour les rastas qui pullulent à Lausanne, les filles ont une fonction sociale, comme le banquier, le soldat, le prêtre. Elles exercent une industrie ; elles sont chargées d'occuper la fainéantise et de satisfaire la perversité, et si ce métier de filles s'élève jusqu'à l'art, les rastas se prosterneront devant la prostituée.

Tel est l'enseignement de la rue à Lausanne, moralité, religion, etc.

Et voilà pourquoi tant de fillettes de magasins ou de fabriques, sans s'avilir — je veux le croire —, se donnent du moins des airs de Marie-couche-toi-là, qui font mal à voir quand on pense que c'est du Peuple !

—o—

Indésirable.

La *leader* des suffragettes anglaises, Mme Pankhurst, a été arrêtée à son arrivée à New-York et les autorités lui ont interdit tout séjour aux Etats-Unis.

C'est vraiment extraordinaire, mais c'est encore plus révoltant !

On se plaint tous les jours qu'il n'y ait plus d'idéal, plus d'enthousiasme, plus d'héroïsme, et l'on ne voit partout que veulerie, atonie et torpeur. Mais dès que surgit une Idée, dès que se dresse le champion d'une Cause, tous les crapeaux de toutes les mares stagnantes croassent : Haro ! haro ! »

Quelque opinion qu'on puisse avoir à propos des suffragettes, il faut reconnaître que ces femmes sont des hommes, alors que les hommes d'aujourd'hui ne sont plus que des femmes, voire même des femmelettes. Aucune brutalité, aucune persécution, aucune souffrance n'a arrêté Mme Pankhurst dans son apostolat. Elle parle, elle organise, elle est frappée par les mouchards, elle est jetée en prison où elle se laisse crever de faim ; dès qu'elle est libre elle recommence, inlassable : c'est la vie intense ! Cette femme mourra jeune... Heureusement pour elle qu'elle est déjà vieille.

A propos d'éducation

On nous écrit :

Lausanne, 20-10-1913.

Messieurs,

Je lis dans votre dernier numéro, sous la signature de M. A. Amiguet, les lignes ci-après : « Quand les hommes sont projetés hors de leurs ornières, ce sont les « intellectuels », ceux qui vivent loin de la vie, qui sont les premiers désemparés et retournent le plus vite à la barbarie ancestrale ».

Je suis (et ne suis pas le seul) heureux de cet aveu précieux. Comme M. Amiguet, je hais les intellectuels. Je hais cette France qui, dès le XVIII^e^ siècle, s'est mêlée d'intellectualiser le monde, c'est-à-dire de le barbariser, de le faire glisser d'une religion à un état religieux, puis à une simple disposition spiritualiste et finalement au rationalisme.

Je félicite M. Amiguet d'avoir prononcé cette forte parole au moment même de l'anniversaire de Ferrer, cet exécrable intellectuel qu'on a justement accusé de vouloir préparer des barbares, en arrachant des enfants à « la vie », comme dit si bien M. Amiguet, à la vraie vie qui n'est pas la vie intellectuelle, mais la sainte vie de l'effort quotidien, du travail, la vie des laborieux qui cessent d'être intéressants dès qu'ils s'intellectualisent un peu. Le moyen-âge avait raison, et c'est la plus belle période de l'histoire humaine.

Merci à M. Amiguet dont j'admire le courage. Je voudrais bien qu'à votre tour vous ayez le courage de publier ma lettre ; mais puis-je compter sur votre impartialité ?

Recevez, Messieurs, mes salutations empressées. J. Marcot.

Tout d'abord rendons hommage à la perspicacité de notre correspondant. Profitant de l'ambiguïté d'un mot, avec une habileté admirable, avec une astuce surprenante, M. Marcot met notre camarade en contradiction avec lui-même, avec nous, avec le « côté barricade » qui nous est cher, et à l'entendre Amiguet serait un obscurantiste. Mais qu'on relise ce qui précède la phrase incriminée et l'on s'apercevra qu'Amiguet fait *intellectuel* synonyme de *bourgeois* (ce qui est élastique), par opposition à paysan, le paysan n'étant pas intellectuel. Soit dit en passant, on voit là le danger qu'il y a de ne pas employer toujours le mot propre, le mot ordinaire, le seul vrai, qu'il faut mettre à tout prix, l'eût-on dit mille fois. Sinon, quelqu'un vient qui détache votre phrase de son contexte, en fait une maxime et vous fait dire Sud, alors que vous avez pensé Nord.

Amiguet a dit, c'est vrai, que — pendant la guerre balkanique — les soldats qui avaient une certaine instruction tuaient, massacraient systématiquement, tandis que les paysans sans instruction étaient sensibles à la pitié.

Conclusion, dit notre catholique correspondant : à bas l'instruction ! A bas, par conséquent, les visées et l'œuvre de Ferrer ! A bas les livres, les bibliothèques, la science, la presse ! Sanctifions l'ignorance ! Heureux les pauvres en esprit auxquels appartient le Royaume des Cieux ! Vive l'épaisse stupidité du moyen-âge ! Alors l'homme vivait dans un tout petit monde, très étroit, sous l'œil de Dieu qui lui parlait par ses anges et par ses prêtres, garrotté dans des coutumes envoyées du ciel, avec une réponse certaine à tous les grands problèmes, tout étant réglé par la tradition, par la foi.

A bas l'instruction ! en effet, répond Amiguet. Mais il y a instruction et instruction. A bas cette instruction qui n'est qu'une forme de l'ignorance, cette instruction « officielle », livresque, routinière, irréfléchie, sans tendance utilitaire, si ce n'est qu'elle tend à constituer l'enfant en dépendance de l'Etat et vise à l'absorber. A bas ! A bas ! A bas... Mais vive cette autre instruction qui prépare l'enfant à *vivre complètement* ; qui non seulement l'autorise, mais l'encourage à l'observation directe ; qui réserve toute la place au caractère, au travail et à l'effort personnel ; qui garde toujours soigneusement le contact avec la nature ou, si vous voulez, pour parler comme Amiguet, avec la vie ! Vive cette instruction qui ne prépare pas des « dilettantes », qui n'est point un narcotique, mais un tonique, un vivifiant, parce qu'elle occupe la main et l'œil, éduque les sens, satisfait les besoins de mouvement et d'activité, et fait enfin de l'enfant un être agissant, un petit créateur ! Vive cette instruction qui n'étouffe pas prématurément dans leur germe par la parole les forces propres de l'enfant, mais qui, libre et gaie, cultive avec amour les facultés de l'écolier ! Vive cette instruction qui fit que Bonaparte refusa de voir Pestalozzi et qui attira au même Pestalozzi cette dédaigneuse réponse de Talleyrand : « C'est trop pour le peuple ! » Vive cette instruction que vous avez cru assassiner en assassinant Ferrer, — pour l'amour du peuple sans doute ?... Vive enfin cette instruction qui ne livrera pas à des exploiteurs, à des maîtres, des êtres garantis bon teint, vaincus déjà dès l'enfance, n'ayant que des velléités pour volonté, humbles et filant doux, mais qui donnera à la vie des êtres habitués à vivre, à sentir profondément le prix et la beauté de la vie, à s'éclairer de leur propre lumière, à chercher avec leur raison, capables de

comprendre, d'aimer, de seconder ceux qui s'efforcent d'organiser rationnellement la vie !

La Rédaction.

P. S. — La question soulevée est des plus importantes à tirer au clair. Nous pensons que le camarade Amiguet et beaucoup d'autres auront à dire leur mot. La discussion est ouverte.

Dans la rue

Le marché aux fleurs est merveilleux par ces derniers beaux jours. C'est une orgie de feuilles aux teintes variées. Les belles dames en emportent plein les bras. Elles ressemblent à de jolis sujets de cartes postales. Elles s'en vont joyeuses, heureuses, parce qu'elles sont belles, belles parce qu'elles sont heureuses.

Sur la route un char passe, chargé de houille. Soudain, quelque chose s'élance derrière le camion, quelque chose de noir qui roule, trotte, se hâte, se baisse... C'est une pauvre vieille qui a abandonné son travail, elle court aussi vite que ses vieilles jambes le lui permettent, car elle a aperçu le char, et de ce char de houille, il est tombé un ou deux morceaux gros comme le poing. Ces deux ou trois morceaux, cela représente un peu de chauffage et les pauvres gens sont économes.

Mais je pense aux coquins de Courrières, actionnaires des mines qui se partagent du 1050 0[0. Je pense à l'entassement formidable de combustible extrait par nos camarades mineurs, les gueules noires comme ils s'appellent entre eux, Et malgré ces montagnes de combustible, il y a de pauvres gens qui doivent s'en passer et qui sautent sur 20 ou 30 grammes de cette matière si précieuse pour eux.

Quand donc pourrons-nous leur en distribuer à pleins panniers, quand?...

C. R.

Quelques mots sur la charité

> Alors même que j'aurais tout donné, si je n'ai pas donné mon cœur, je n'ai rien donné.
>
> Saint-Paul

Je n'aime pas et n'accepte pas la charité. Faire la charité c'est attenter à la liberté. Et qui dit : je donne, dit du même coup et par antithèse : j'accapare.

Entendons-nous; dire je donne, faire ressentir à un miséreux sa misère, c'est lui prouver qu'on est riche et partant qu'on le tient, que si on ne lui donne pas (travail, argent, secours), d'un instant à l'autre il peut décliner encore et même mourir.

Non, vous ne devez pas faire la charité, riches, car vous ne savez point la faire. Et pourtant vous avez appris à distribuer aux pauvres tout comme à broder ou à pianoter. Or, retenez ceci, la charité ne s'apprend pas. Lorsque l'on *donne* dans le sens vrai du mot donner, c'est parce qu'on aime. On offre son or au pauvre ou ses services aux faibles de la façon dont la jeune épousée offre son corps à son ami. Tout est là.

Faire la charité est un acte qui se fait les yeux baissés et le cœur gros d'émotion. Il faut beaucoup de pudeur parce qu'on a affaire avec des corps et des âmes qui ne sont pas seulement miséreux mais très souvent aussi misérables. Et par contraste et pour en revenir à ce que je disais plus haut, c'est un acte qui se fait avec un peu de peur, comme un vol, parce qu'on sent qu'au-dessus sont les mots : Justice et injustice.

Il faut être grand pour être charitable. Et tel qui est trop sectaire (qu'il soit chrétien ou anarchiste) ne comprendra jamais tout le malheur qui peut acculer un homme à faire telle ou telle chose et partant ne saura point pardonner comme il devrait le faire. Et, savoir pardonner, est déjà avoir fait un grand pas sur la route de la charité.

Donc, s'il faut être grand pour être charitable, il faut être bien petit ou bien malade pour accepter la charité comme elle se fait chaque jour. Eh ! oui, comme on la pratique chaque jour et, ce qui m'y fait penser, ce sont les premiers froids, cette approche de l'hiver.

Avec l'hiver, il est presque inutile de dire tout ce qui arrive, toutes les infortunes, toutes les plaies, toutes les misères qui vont revenir, se rouvrir et accabler les êtres à la dernière des ressources.

Mais, il est inutile de parler des futurs bazars (ô juste ironie du mot et flagrante flagellation !) des bazars de charité qui vont encombrer les salles communales et particulières... Eh ! oui, certaines dames et certains messieurs de l'assistance ne sachant que faire, vont organiser, afin d'encourir les bénédictions des imbéciles et des commerçants qui en profitent pour en faire des lieux de réclame, des bazars de charité. Les enfants de ces couples assortis vont être à la joie. « Pensez donc Andrée, il faut y venir ! Machin et Chose seront là et nous allons nous amuser ! » Ainsi, avec le bazar, le jeu, le bal et puis le flirt. Et tout cela enguirlandé et pavoisé par une réclame tapageuse et du plus mauvais goût, au nom de la charité.

On m'objectera sûrement ! « Comment ferez-vous pour avoir une telle somme nécessaire à la construction d'un tel asile? » Comment? Pauvres sourds fantaisistes ! Vous qui avez su vous trouver pour « l'organisation » n'auriez-vous point pu aller déposer votre obole chez l'un de vous? Non, vous croyez qu'il est de toute nécessité de vous réunir à grands coups de grosse-caisse en un superbe gala pour faire un tout des sommes de chacun. Et vous vendez des bonbons, et vous jouez à la poste, et vous valsez, et vous flirtez, etc. etc.

De grâce, appelez cela des bazars, mais ne poussez point votre mépris jusqu'à dire que vous vous amusez et que vous vous anémiez... pour les pauvres.

Vous savez bien que cela est faux. Vous n'avez jamais osé monter à un cinquième étage, sous les tuiles, en passant par un affreux escalier de bois branlant, déposer votre aumône alors que la maison était vide. Vous n'avez jamais envoyé, ici du charbon, là du pain, là de l'argent, etc., en cachant votre nom et en ayant peur que l'on sache que ce soit vous.

Non braves riches, vous avez commencé par passer 15 jours chez la couturière pour qu'elle vous fasse une jolie robe pour le bazar, et la couturière sait déjà que vous allez être charitables. Mais malheur à elle si, par hasard, votre robe n'est pas l'idéal rêvé, vous saurez bien lui en faire supporter les conséquences.

Et puis, outre le bazar et foule d'autres manières « bien séantes » de faire la charité, il y a, ne l'oublions point, le bureau de bienfaisance, cette institution policière où le malheureux qui y va doit passer un interrogatoire pareil à celui d'un criminel en prison.

Pauvres gens qui interrogez des misérables, avez-vous lu cette parole de Victor Hugo, qui n'était pas un sot il me semble : « C'est surtout celui-là que son nom embarrasse qui a besoin d'asile ».

Vous préférez sans doute faire un tour à l'église avec, sous le bras, un livre que vous ouvrez bien occasionnellement et où vous n'avez jamais découvert les paroles de Saint-Paul, qui lui, fut un homme sachant faire la charité dans une société comme nous la supportons.

Voyez-vous, faire la charité, c'est être bon. Or, lorsqu'on est bon, on fait la charité sans s'en douter, à chaque instant de sa vie. Le sourire, le geste, le regard, la parole, tout est bon. Et tel miséreux bon a souventes fois fait la charité à tel riche malheureux d'un de ces regards souriants qui ont comme une flamme divine.

C'est là le secret des hommes vraiment charitables.

Puissions nous tous, et vous aussi piliers de bazars et commanditaires de bureaux de bienfaisances, dévoiler ce secret.

Jean Loup.

Lire dans le prochain numéro :

A propos du bi-centenaire de Diderot

par L. AVENNIER

Les dernières grèves de Moscou

Il n'y a pas une année que les journaux ouvriers constataient la lenteur avec laquelle Moscou rentrait dans le mouvement ouvrier et voici que cette même ville donne l'exemple d'une grève presque unique en Russie depuis 1907. La seule grève de ce genre pendant ces 6 dernières années fut celle des tramways de Varsovie (en 1910 ou 1911). Plus de 1.000 employés s'étant mis en grève furent pour ce seul fait emprisonnés, puis relâchés après avoir signé la promesse de reprendre le travail. 34 refusèrent de céder et furent enfermés dans des casemates. On voit même fort peu de mouvements aussi importants en Europe. Moscou, comme le reste de la Russie, a vu, pendant ces deux dernières années, des manifestations de solidarité et des protestations imposantes, mais c'est la première fois, depuis 1907, que la vie d'une ville russe est pareillement perturbée par un mouvement ouvrier. Aussi l'attente de l'avenir est-elle du coup devenue encore plus inquiète, et ceux qui parlent de secousses, de bouleversements, ont commencé à dire et à écrire " demain peut-être " au lieu de " dans un avenir assez rapproché ".

Pour mesurer l'importance de cette grève, il faut savoir que Moscou, bien que sa population dépasse à peine 1 million et demi, s'étend sur une superficie incomparablement plus vaste que les villes européennes comptant le même nombre d'habitants. Depuis la terrasse du Kremlin, on voit la ville s'étaler jusqu'à l'horizon. A côté d'un réseau de tramways très développé, 13.000 cochers de fiacre trouvent à gagner en moyenne de 3 à 4 roubles par jour, ce fait en dit long sur l'intensité de la circulation. Il faut tenir compte aussi de ce que la cherté des loyers oblige à vivre hors de ville quantité de gens qui y travaillent et n'ont ni les moyens ni le temps de faire leurs courses autrement qu'en tramways. Enfin les trams sont la propriété de la ville et font une recette moyenne de 45.000 roubles (120.000 fr.) par jour à cette saison. Chaque journée de grève représente donc une perte de 120.000 fr. pour le budget municipal.

D'ailleurs, même sans ces circonstances, la grève aurait été importante à cause du nombre des adhérents. Les trams de Moscou occupent environ 7.000 hommes, dont 1.535 wattmans et 2.065 contrôleurs ; le nombre des balayeurs était, en 1912, de 580, celui des aiguilleurs et des " signalistes ", de 466 ; le reste est employé aux réparations, à la production du courant électrique et à sa répartition. Le traitement mensuel initial des wattmans et des contrôleurs est de 30 roubles (80 francs); il augmente graduellement jusqu'à la 15e année, où il atteint son maximum, soit 42 roubles (122 francs). Il faut y ajouter 5 roubles par mois pour l'indemnité de logement et 12 à 13 roubles pour les heures supplémentaires et le travail de nuit. On arrive ainsi à un maximum de 60 roubles (160 fr.) et à une moyenne de 47,5 à 48,5 roubles, c'est-à-dire 130 fr. La journée normale des employés de cette catégorie est de 9 heures. Les balayeurs reçoivent en moyenne 18 roubles (48 fr.) et les aiguilleurs 21 roubles (56 fr.) par mois. Pour tous, l'uniforme est fourni par la ville. Il faut savoir le prix de la vie dans ce pays, et en particulier celui des logements, pour apprécier ces salaires à leur juste valeur. En province une chambre petite, sombre et mal meublée, coûte une vingtaine de roubles, c'est-à-dire plus de 50 francs. A Moscou elle est certainement beaucoup plus cher.

Dès le mois de juillet, les ouvriers des trams moscovites avaient déclaré aux chefs de dépôt leur mécontentement et annoncé leur intention de faire des démarches auprès de l'administration municipale. Et en effet une pétition fut remise le 17 septembre à l'ingénieur en chef par une députation. Aux observations de l'ingénieur les délégués répondirent qu'ils demandaient le plus " pour avoir le moins " et considéreraient comme satisfaits si on leur accordait ne fût-ce qu'une partie de ce qu'ils réclamaient. Sur quoi l'ingénieur promit de communiquer la pétition à la municipalité et les délégués s'en retournèrent. En même temps une pétition était préparée par les wattmans et les conducteurs et devait être présentée par eux à bref délai. Elle était presque identique à celle des ouvriers : augmentation de salaire de 50 0[0, indemnités de logement de 10 roubles, journée de 8 h., introduction de l'assurance, augmentations périodiques du salaire, etc. ; trois articles de la pétition concernant les vêtements d'hiver, grosse question dans ce climat : la première neige est tombée ici le 25 septembre (8 octobre).

Wattmans et conducteurs demandaient en outre qu'un wattman ne put être congédiée ensuite d'un accident que dans le cas où le tribunal l'en déclarerait responsable.

Je ne cite pas tout, pour ne pas allonger ; mais il faut cependant relever et bien souligner la revendication énoncée à l'article 11 ; *politesse dans les rapports de supérieurs et subordonnés.*

La dignité est malheureusement ce qui manque le plus à la grande majorité des Russes, à quelque classe qu'ils appartiennent. On ne peut guère leur en faire un crime, si on se souvient qu'il y a 52 ans seulement que le servage est aboli, que jusqu'en 1861 les seigneurs faisaient de plein droit fustiger " leurs " paysans, qu'à l'heure actuelle les contremaîtres battent fréquemment les ouvriers, que dans le monde des fonctionnaires et du clergé il n'y a pas de recours possible contre le supérieur toujours assez puissants pour vous réduire à la misère, que la population dans son ensemble, est à la merci de l'administration et de la police. Il n'en est que plus réjouissant de voir figurer de plus en plus souvent dans les réclamations des travailleurs une exigence dictée par la fierté. Par la fierté, c'est-à-dire par un sentiment qui paraissait mort dans ce pays (exception faite de rares individus) ; l'avoir fait renaître, voilà une preuve éclatante de la vertu régénératrice des " doctrines de haine ".

Pour en revenir à la pétition des ouvriers des tramways, c'est donc le 17-30 septembre qu'elle fut présentée à l'ingénieur en chef. A ce moment *personne* à Moscou ne prévoyait une grève, à ce point qu'on ne trouve pas la moindre allusion aux réclamations ci-dessus dans *Pravda Fronda* du 17 et du 18 septembre. Néanmoins, pendant la nuit du 17 au 18 septembre, on arrêta une quarantaine d'employés, parmi lesquels ceux qui étaient chargés de présenter la pétition des wattmans et des contrôleurs. Le 18, les employés du dépôt Miouski firent venir l'ingénieur en chef et lui déclarèrent que les camarades arrêtés n'avaient rien fait de plus que les autres, et qu'ils étaient presque tous chargés de famille. Avec le maire, l'ingénieur alla trouver le préfet urbain qui a la haute main sur la police. Mais le 19, vers 5 heures du matin, au moment où les voitures devaient sortir du dépôt, on apprit qu'une vingtaine d'arrestations nouvelles avaient eu lieu dans la nuit du 18 au 19. Les employés du dépôt Miouski firent de nouveau appeler l'ingénieur et lui annoncèrent leur intention de ne pas se mettre au travail avant que les camarades fussent relâchés. Deux dépôts où les nouvelles de la nuit n'étaient pas encore parvenues travaillèrent jusqu'à 10 heures du matin ; ils furent informés à leur tour et les voitures regagnèrent les unes après les autres leurs dépôts. Vers midi l'arrêt était complet dans toute la ville et le travail cessait également à l'usine électrique.

Tant qu'il ne s'était agi que de revendications économiques, on s'était montré disposé à patienter et à transiger ; mais du moment où il s'agissait de solidarité, on était prêt à tout risquer. Immédiatement des arrestations furent opérées à l'usine électrique.

(*A suivre*).

Limitation des Naissances

La connaissance des moyens préventifs est certainement d'une utilité personnelle incontestable pour nos camarades ouvriers et pour nos compagnes surtout. Aussi, nous sommes tout disposés à donner à ce sujet, gratuitement, les renseignements nécessaires. Il ne sera naturellement répondu qu'aux demandes de moyens préventifs.

Adresser toute correspondance à ce sujet à la **VOIX DU PEUPLE, Lausanne.**

Réponse tardive

Au premier article d'Amiguet sur ou mieux pour *les Allemands*, je ne pensai point faire réponse. Au second, je jugeai utile une réplique ; mais d'autres soucis m'accaparèrent. De là cet article tardif : je m'en tiendrai là et, une fois dit ce que j'ai à dire, je me tairai, d'autant plus que cette chicane... d'Allemands n'a que trop duré !

Ce qui m'a déplu dans la polémique d'Amiguet, c'est sa manière de qualifier des appréciations légitimes en elles-mêmes, de les signaler comme « des attaques *inconsidérées* et *équivoques*, qui peuvent prêter aux plus dangereux malentendus ». De là à conclure qu'on risque d'être confondu avec les chauvins, qu'on fait le jeu des nationalistes, il n'y avait qu'un pas, — et ce pas fut franchi... Il y a une méthode de discussion qui consiste à penser une sottise, ce qui est facile, à l'attribuer à quelqu'un, ce qui est facile encore, et à montrer que c'est une sottise, ce qu'on n'a même pas la peine de faire.

Amiguet nous dit qu'en Allemagne se fait une active propagande antimilitariste. Qui a dit le contraire? Mais ce qu'on affirme par contre, c'est que l'antimilitarisme mord peu sur un peuple fortement hiérarchisé, discipliné, habitué dès l'enfance à l'obéissance servile... Les déserteurs allemands sont nombreux? En effet, mais ils s'engagent dans la Légion étrangère. Alors ?... Et puis, quelques hirondelles ne font pas le printemps.

En tout cas, il y a côté France des *faits*, ce qui s'appelle des faits, qu'on chercherait en vain ailleurs. Je ne vois que les marins russes de la Mer Noire, qui aient donné exemples de faits semblables. Et le parti-pris d'Amiguet est évident quand, feignant d'ignorer des épisodes de révolte qui sont significatifs et qui *prouvent* une action profonde de la propagande antimilitariste, il s'obstine à nous mystifier en voulant nous faire croire que l'armée allemande a un nombre incalculable d'anarchistes dans ses rangs! Oui, après nous avoir dénié le droit de nous servir des déclarations du général de Bernardhi, affirmant que l'armée allemande n'est pas gangrenée d'antimilitarisme — déclarations qui, à mon sens, ont une certaine apparence de vérité — voilà notre Amiguet qui, lui, se permet de faire état d'un document réactionnaire, d'une page pangermaniste du comte Zézyn : « L'armée compte dans ses rangs un nombre incalculable d'anarchistes, etc. » Pourquoi? Parce que ça l'enchante. Le pauvre ne remarque pas même l'exagération très calculée de ce dire; il gobe, sans se demander pourquoi ce comte fait un tel aveu, bien que sachant et disant lui-même que nos maîtres ont intérêt à cacher la vérité. L'habile canard du comte, dont le but n'est autre que de provoquer certaines mesures réactionnaires, Amiguet le proclame, le donne du moins comme réalité et, ce faisant, il se met encore sous l'égide de Mme Adam, une patriote, ajoute-t-il naïvement. Amiguet devrait se méfier de lui-même : il manque décidément trop de sens critique et prend trop les vessies de ce qui lui plaît pour des lanternes.

Ce qui est non moins singulier, c'est qu'à propos d'Allemands, Amiguet s'est mis à bêcher la France et les Français. Il s'est soigneusement abstenu de porter ses coups ailleurs. C'est qu'Amiguet — apprenez-le — est un anti-français. Voilà tout le secret de sa polémique proallemande. C'est bien lui le dernier qui avait le droit de donner à d'autres une leçon d'internationalisme. Vous avez lu le récit que, dans son article premier, il nous a fait de ses tribulations à Perpignan, en 1910. Ce récit, nous l'avons subi plusieurs fois et, pour ma part, j'ai eu à prendre la défense d'Amiguet que les camarades de Genève trouvaient fatigant avec son histoire de France tenant toute dans deux ou trois jours de l'année 1910, arrondissement de Perpignan. Amiguet croquait du socialiste français, bouffait du bourgeois et du paysan français, ruminait les « lumières socialistes » françaises, ne leur pardonnant pas d'avoir été renvoyé par son patron français. Il ne lui manquait plus que de devenir pro allemand et de nous le révéler en saisissant le moindre prétexte, un semblant de prétexte... Amiguet ne voudrait pourtant pas qu'on le croie membre de la confrérie des « faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais ».

Amiguet voudrait aussi qu'en parlant des Allemands, nous fassions abstraction de leur qualité d'Allemands. Je le voudrais, mais comment ? Il y a un caractère allemand, un type allemand, un socialisme allemand (très dangereux pour l'avenir du socialisme), un syndicalisme allemand (qui n'est qu'un sous-socialisme), une vanité allemande, une discipline allemande, un impérialisme allemand, comme il y a une bière de Munich, des saucisses de Francfort. Pour celui qui étudie plus particulièrement ces spécialités, si internationaliste soit-il, il faut bien qu'il appelle Allemands les Allemands, comme Amiguet appelle Perpignan le chef-lieu des Pyrénées Orientales. C'est inévitable et si c'est une manière d'être inconsidéré, équivoque, et de prêter aux plus dangereux malentendus, les anarchistes allemands qui font l'acerbe critique du socialisme allemand, de la tyrannie allemande, etc., sont donc inconsidérés et équivoques, et Andler dont on a pu récemment lire les fortes et substantielles pages sur « Le socialisme impérialiste et les ouvriers allemands », et Domela Nieuwenhuis qui publia tout un volume, « Le socialisme en danger » à propos des Allemands, ont donc prêté aux plus dangereux malentendus?

J'aurais beaucoup à retorquer encore, mais c'est assez ! Je prie simplement Amiguet de croire que je sais ce que je fais et que j'ai l'habitude de ne pas écrire pour écrire, mais de réfléchir longtemps avant d'écrire. Qu'il adopte cette méthode : c'est la bonne. J'admets tous les avis, j'accepte tous les conseils, quitte à les examiner ; mais je n'admets pas des attaques « inconsidérées » et « équivoques ».

Sur ce, pour moi, la discussion est close. Les bonnes plaisanteries sont les plus courtes. Celle-ci n'a que trop duré : c'est pourquoi, du reste, elle n'est qu'une très mauvaise plaisanterie.

L.

Dans l'horlogerie

Je vous donne ci-dessous le procès-verbal de la séance de commission mixte, réunie pour régler la situation de la boîte argent. Quelles sont les améliorations obtenues ? 30, 50 et 70 centimes d'augmentation par jour, et, en 1915, une demi-heure en moins. Pour les pièces, l'augmention sera du 5, 10 et 15 0[0. Il faut avouer que, après six ans d'un même tarif, les nouvelles conditions ne constituent guère un progrès. Cela n'empêchera pas le cumulard de la *Solidarité horlogère* de crier victoire et d'entonner un hosanna pour les négociateurs ouvriers. Mais voici le procès-verbal dont je parle plus haut :

Procès-verbal de l'assemblee de la commission de négociation de la boite argent à Bienne, le 8 octobre 1913, à la chambre de commerce.

Président, M. Diern. Sont présents : MM Rollier, Rossel et S. Jobin pour les patrons et MM. Ryser, Valloton et Graber pour les ouvriers.

Heures de travail. — Il est convenu qu'en 1914 la journée sera de 10 heures et pendant 4 mois d'été les ouvriers auront congé le samedi après-midi. A partir du 1er janvier 1915 la journée de travail sera de 9 h. 1[2 pendant 8 mois et pendant 4 mois de l'été 10 heures avec samedi après-midi congé. La réduction des heures de travail se fera sans réduction de salaire. *La section patronale des fabriques d'horlogerie est réservée.*

Augmentation des ouvriers à la journée. — Les délégués ouvriers proposent :

a) Les auxiliaires, joigneurs, fondeurs, dégrossisseurs, réparateurs, augmentation de 0 fr. 50 par jour. *b*) Les achevenrs, bassineurs, fraiseurs, rabotteurs de fonds et cuvettes, tourneurs : Jusqu'à fr. 7, augmentation de 0 fr. 70 par jour ; de fr. 7 à fr. 9, 0 fr. 50 par jour ; plus de fr. 9, 0 fr. 30 par jour.

Ces augmentations se font sur le taux des salaires payés au taux du 1er juillet 1912 (donc un ouvrier qui aura été augmenté après le 1er juillet 1912 n'a droit à aucune augmentation. Il est entendu que les augmentations découlent de l'application des tarifs minimes fixés par la nouvelle convention sont comprises dans les augmentations ici prévues.

Exemples : un acheveur qui avait 5 fr. par jour aura 6 fr. ; celui qui avait 5 fr. 50 aura 6 fr. 20.

Tarifs. — Les tarifs A et B seront portés à 95, 100 et 105, comme précédemment le tarif 3e catégorie sera porté à 115 sur la demande des ouvriers. Les délégués ouvriers demandent une réponse à ce sujet dans la quinzaine. Ils déclarent vouloir maintenir un tarif uniforme dans toutes les sections pour la 3e catégorie.

Bienne, le 8 octobre 1913.

Le Président, A. DIEM.

Les délégués patronaux :

A. ROLLIER, ROSSEL, JOBIN.

Les délégués ouvriers :

V. VALLOTON, E. RYSER, A. GRABER.

Nous n'avons pas lieu d'être fiers des résultats obtenus et décidément notre *puissante* organisation avec son escadrille de fonctionnaires qui devaient nous apporter un bien-être très sensible, ne répond pas à ce que d'aucuns en attendaient. Quant à nous, qui avons lutté contre la main-mise de quelques individus sur le mouvement, qui avons combattu la centralisation de l'organisation horlogère, cela ne nous étonne pas. Nos prévisions se réalisent et il ne pouvait en être autrement. Devant des constatations aussi décevantes, il faut que les travailleurs de l'horlogerie se décident à réagir et s'efforcent de faire de leur organisation non un fromage pour les cumulards à la Graber, mais une organisation capable de nous acheminer vers le bien-être et la liberté.

La Ronde.

Français fédéral

Un savoureux échantillon du style fédéral :

Le Conseil fédéral au sujet de la réintégration dans leur ancien droit de cité suisse des épouses étrangers séparées de leur époux a pris des décisions statuant que la réintégration de l'épouse séparée de corps ne peut pas, en principe, dépendre du consentement de l'époux, alors même que d'après la loi du pays d'origine, ce consentement serait nécessaire et qu'il y a lieu de procéder de telle façon que la réintégration de la mère entraîne la naturalisation des enfants, à moins que le Conseil fédéral n'excepte expressément de cette naturalisation les enfants ou bien l'un ou l'autre d'entre eux.

Bienheureux sont ceux qui ont pu arriver à lire cette phrase sans reprendre leur souffle et érudits sont ceux qui l'ont comprise sans avoir eu besoin de la relire dix fois.

En vente à la „Voix du Peuple"

G.-M. BESSÈDE

L'Initiation sexuelle

(Entretiens avec nos enfants de 3 à 20 ans)

Ouvrage hautement recommandé par un grand nombre de savants, médecins, éducateurs et écrivains. — Nouvelle édition, revue et augmentée, avec dix figures dans le texte.

PRIX : 3 FRANCS

* * *

JEAN MARESTAN

L'Education Sexuelle

Anatomie, physiologie et préservation des organes génitaux. — Moyens scientifiques et pratiques d'éviter la grossesse non désirée. — Les raisons morales et sociales du néo-malthusianisme.

PRIX : 2 fr. 75

En Hollande

Un anniversaire. — Les réformistes souteneurs de patrons.

Les syndicats révolutionnaires de Hollande viennent de célébrer par un grand meeting le 20e anniversaire de leur Secrétariat National du Travail, c'est-à-dire de leur Centrale des syndicats de tendances révolutionnaires et préconisant l'action directe.

Le Secrétariat compte actuellement 9.000 membres, mais si l'on tient compte des Unions syndicales qui n'ont pas pu s'y affilier encore pour des raisons de tactique et d'organisation intérieure, mais qui marchent d'accord avec le Secrétariat National, les syndicats partisans de la tactique d'action directe et opposés à l'immixtion du Parti politique dans les affaires syndicales atteignent au total plus de 15.000 membres et exercent une influence considérable sur toute la vie sociale et ouvrière de Hollande.

⁂

La Fédération nationale des ouvriers du bâtiment néerlandais est une organisation qui base sa tactique sur l'action directe et qui se refuse absolument à suivre les politiciens. Cela lui attire les haines de l'Union Centrale (syndicats réformistes ou « modernes »), qui, elle, est à la dévotion des chefs de la social-démocratie. Et les faits suivants, donnés par le secrétaire de la Fédération des ouvriers du bâtiment, montrent que, dans leur haine, les réformistes politiciens n'hésitent pas à se faire les souteneurs du patronat.

En 1905, les terrassiers, à Amsterdam, déclaraient la grève parce que leurs efforts pour obtenir une meilleure division de la journée de travail furent vains. C'étaient alors les réformistes ou « modernes », réunis dans l'Union Centrale, qui combattaient les grévistes. Non seulement de cette Union, mais aussi des autres Unions sociales démocratiques émanait la parole : « Il ne faut pas soutenir les grévistes, ni moralement, ni matériellement ». Comme les grévistes tinrent bon, les « modernes » appliquaient brutalement les méthodes des jaunes, de sorte qu'après une lutte qui avait duré quinze semaines. les grévistes furent contraints de se soumettre.

En 1910, à Amsterdam, les maçons proclamaient la grève pour obtenir une hausse de salaires et c'étaient de nouveau les « modernes » qui assistaient le patronat de toutes leurs forces. Après 26 semaines de lutte acharnée, les grévistes furent battus.

En 1912, un mouvement en faveur d'une hausse de salaire était la cause d'une grève de maçons à la Haye, et encore les « modernes » offraient leurs services au patronat avec les mêmes suites.

Il y a quelques semaines, les charpentiers, à Amsterdam, se voyaient placés devant un cas extraordinaire, les patrons voulant introduire une méthode des plus raffinées. La Fédération du bâtiment décidait de déclarer la grève et les « modernes », pour la quatrième fois, offraient leurs secours au patronat. Les membres de leur conseil conduisaient les membres de l'Union, assistés par la police.

De ce qui précède — et cela est fourni par une plume autorisée —, il ressort que les réformistes de la social-démocratie ne reculent devant aucun moyen pour assouvir leurs tenaces rancunes contre les syndicats qui veulent maintenir leur action sur le seul terrain qui leur est propre. Les individus qui agissent comme ont agi les réformistes de l'Union centrale hollandaise ne sont ni plus ni moins que des jaunes.

P. V.

Convocations

Prière à tous les comités de syndicats, à tous les camarades appartenant à un syndicat, groupe syndicaliste, socialiste, de libre pensée, d'études sociales, etc., de nous communiquer dès qu'ils en ont connaissance la date et le lieu des assemblées, congrès, réunions, manifestations organisés par leur association.

La *Voix du Peuple* se fera un plaisir de les insérer.

Tribune typographique

Assemblée de Lausanne

Cent vingt membres de la section de Lausanne étaient réunis l'autre soir en prévision de l'assemblée des délégués qui a lieu dimanche à Yverdon pour examiner le cas de la section de Genève.

D., membre de la commission d'arrondissement, ouvre le feu contre Genève. Celle-ci doit se soumettre à la majorité et propose l'adoption de l'ordre du jour que le Central soumettra aux délégués à Yverdon.

V. rouspète avec véhémence contre la convention ; il proteste contre la faible majorité des acceptants de la convention. Celle-ci est la négation du syndicalisme.

S., membre du Central, proteste contre ce qui a été fait à Genève d'avoir retiré aux membres les bulletins de vote sur la convention. Cet orateur a naturellement raconté ce fait à sa façon.

G., membre du Central, parle lui aussi de ce fait et donne quelques explications.

D. revient à la rescousse et reconnaît que les minorités ont souvent raison, mais il s'étend toujours sur l'argument de la majorité faisant force de loi.

Au vote, la proposition D. d'accepter l'ordre du jour du Central est adoptée par 68 voix contre 8 et 29 abstentions.

Il a été parlé des 240 fr. du boycott et d'une lettre du comité de Genève.

⁂

Comme les choses se passent à propos de l'assemblée des délégués de dimanche, on peut dire que celle-ci ne sera qu'une fumisterie et que le procédé employé n'est pas très honnête. En effet, si toutes les sections ont agi comme Lausanne a agi, l'assemblée de dimanche est parfaitement inutile.

Et où la malhonnêteté perce, c'est le fait de faire voter sur un ordre du jour sans que les membres aient entendu la cloche contraire, c'est à dire les intéressés directs (Genève). Alors, à Yverdon, toute discussion sera inutile. Genève aura beau faire son possible pour justifier son refus — et ce ne sera pas difficile — mais elle ne changera rien au vote. Les délégués auront mandat impératif et... voteront l'ordre du jour du C. C.

Attendons la suite. Il sera intéressant de voir si la section de Genève et les copains fédérés se soumettront à pareille comédie.

Encore une constatation : les 68 voix qui ont voté l'ordre du jour du C. C. ne représentent qu'un peu plus du cinquième de la section de Lausanne. Par conséquent il convenait bien au C. C., dans sa circulaire aux membres de la section de Genève, de dire que le quart de celle-ci imposait le refus de nommer la commission d'arrondissement ! Il est vrai que chacun avait compris que c'était un argument tout au plus bon pour les personnes à bout de souffle.

⁂

On dit...

... que le grand argentier de la Fédération a refusé de transmettre la caisse du Cercle typographique au confrère « Que-que », bien que ce dernier ait été pourtant nommé caissier par la section de Lausanne... La confiance règne !...

... que le vice-président de la section de Lausanne, au cours de son dernier rapport du comité, prétendait que les camarades dissidents n'avaient pas démissionné pour une question de principes, mais simplement pour ne pas payer leurs cotisations... Ce même « zico » est aujourd'hui passible de radiation pour défaut de paiement !...

... que le « Mâtois vaudois », professeur de pirouettes et illusionniste attitré de la Fédération, vient de faire l'acquisition, pour 4000 francs, d'un immense terrain où il s'exercera spécialement dans le greffage des poires !... Ces fruits évoqueront en lui, et d'une façon toute particulière, l'adoption de la Convention professionnelle par les fédérés !...

PASSE-PARTOUT.

Dans le Jura

La réunion de Saint-Imier

Belle et bonne journée. Le temps splendide qu'il faisait avait dû nous être réservé. Le Ciel a parfois de ces faveurs pour les mécréants !...

Saint-Imier, petit bourg paisible, d'un charme particulièrement séduisant en cette magnifique journée d'Automne. Quel plaisir j'ai à me trouver dans la grande salle du Café français, en la compagnie agréable de nos camarades de la région horlogère. Des jeunes, rien que des jeunes !... même le papa Spichiger qui aurait de l'enthousiasme à revendre à plus d'un débutant. Papa Spichiger !... Il est l'âme du groupe de La Chaux-de-Fonds. D'un ton calme, d'une voix flûtée, dans un langage riche, il nous fait une causerie captivante, instructive où il révèle sa connaissance des questions économiques et son extraordinaire force de déduction. Et j'ai pensé aux vers de notre bon poète Paul Paillette :

Quand nous en serons au temps d'anarchie
Les vieillards seront de bien doux pasteurs.

La réunion commence. Un délégué de Bienne expose les raisons qui ont motivé l'assemblée. Dans cette région horlogère du Jura, la plus industrielle de la Suisse romande, le mouvement social est nul. Les politiciens socialistes règnent en maîtres et empêchent toute action vraîment profonde et utile. Il fallait que les camarades du Jura se rencontrent pour envisager les moyens d'entreprendre un mouvement capable d'affranchir les horlogers du double joug qui, pour eux, vient s'ajouter à celui du capitalisme : tyrannie centraliste et terrorisme politique.

Dans un langage énergique, un camarade de la Chaux-de-Fonds déclare qu'il va falloir déployer une activité intense pour arracher les horlogers au grappin politicien. Il constate qu'il y a beaucoup de mécontentement, mais pas assez d'esprit de suite. Il signale les agissements scandaleux des mauvais bergers qui président aux destinées de la population horlogère. Il y a un travail de défrichement à opérer avant de pouvoir entreprendre autre chose.

Différents camarades prennent part aux débats et il ressort de ceux-ci que les révolutionnaires ne pourront rien faire en Suisse romande tant qu'ils n'auront pas atteint par leur propagande la région du Jura.

J'expose ensuite la situation de la *Voix du Peuple*.

Les camarades me répondent. Ils n'ont jamais marchandé leurs efforts pour la vie de notre organe et ils sont disposés à continuer. Il faudrait, disent-ils, qu'une plus grande place soit accordée pour leur région.

Je comprends la nécessité de cette demande, mais il est difficile, en l'état actuel des choses, de pouvoir donner satisfaction aux camarades sur ce point. Après une longue discussion on tombe d'accord sur une solution que l'on proposera au prochain Congrès des Unions ouvrières qu'il faudrait avancer et qui devrait se tenir à Yverdon. Mandat m'est donné d'écrire au Comité fédératif afin d'obtenir la constitution du Congrès en décembre et à l'endroit choisi.

On aborde enfin la question de l'Ecole Ferrer. Au point de vue administratif, les camarades s'intéressent fort au procès en cours. Ils semblent avoir confiance en une solution favorable. A Bienne, il existe un groupe de l'Ecole Ferrer. Les amis de la Chaux-de-Fonds, constitués en groupe libertaire, ne négligent pas l'Ecole quant à la solidarité. Ils continueront.

Au point de vue pédagogique les camarades me questionnent, expriment des idées. J'explique le but, l'utilité de la tentative. Je dis les efforts accomplis par l'instituteur, les résultats obtenus. On voit que les copains sont séduits par ce qui se fait à Lausanne et ils décident de faire faire des conférences sur l'Education, par Wintsch et Avennier, dans la région horlogère.

Cette intéressante réunion prend fin.

Je garderai longtemps le souvenir de cette journée passée dans le Jura, parmi des militants dévoués, actifs, bien au courant des problèmes sociaux, ne se lassant pas d'étudier pour trouver la solution du bonheur humain. Et j'ai la conviction profonde qu'avec de tels éléments, nous assisterons avant longtemps à un sérieux mouvement chez les horlogers.

Claude LE MAGUET.

DANS LES ORGANISATIONS

GENEVE

Chez les Ouvriers sur bois.

Pour répondre à l'intransigeance patronale, les ébénistes sont entrés en lutte selon la tactique qu'ils avaient envisagée à une de leurs précédentes assemblées, c'est-à-dire de la grève-tampon. Elle a déjà porté des résultats. La mise-bas a été faite dans trois maisons : Guintini et Charbonnier, Amacher, et Knechtli-Schwarz.

La seconde de ces maisons a cédé et a fait droit aux revendicatiens ouvrières, au nombre desquelles, ne l'oublions pas, se trouve la journée de neuf heures. La brèche est faite, il faut l'élargir jusqu'à satisfaction complète. Les ébénistes — qui ont l'appui complet de leurs camarades du bois —, sont décidés à agir en conséquence et vont, au fur et à mesure, s'attaquer à d'autres maisons.

Que pas un ébéniste, polisseur, chaisier, ne se rende à Genève, dont la place est à l'interdit.

Chez les Tailleurs de pierre.

La journée de 9 heures est à l'ordre du jour dans les corporations. La diminution des heures de travail est un principe auquel, à juste titre, tient les ouvriers, car seule elle peut leur apporter quelque chose de tangible.

Après les ébénistes, voici les tailleurs de pierres qui entrent en lice pour la journée de 9 heures, accompagnée d'une augmentation proportionnelle du salaire. Voici, du reste, les revendications formulées par nos camarades de la pierre.

Journée de travail de 9 heures ; salaire, 90 centimes de l'heure ; les heures supplémentaires faites entre 8 heures du soir et 6 heures du matin, majorées de 75 0[0 ; celles entre 6 heures du matin et 8 heures du soir, majorées de 25 0[0 ; pour les déplacements, une augmentation de 50 centimes par jour est prévue pour le premier kilomètre et 30 centimes par jour pour les autres, jusqu'à quatre kilomètres.

La réponse des patrons à ces revendications est attendue incessamment.

Chez les bouchers

Il y a six mois — en avril dernier — les garçons-bouchers genevois passaient une nouvelle convention avec leurs employeurs. Aujourd'hui, ces derniers se moquent de leurs engagements et la grande partie d'entre eux ne tiennent aucun compte de la convention.

Le repos hebdomadaire est violé ; la durée du travail est dépassé ; le repos du milieu du jour est un mythe ; les salaires sont au-dessous de ce qui fut convenu, et ne parlons pas du logement, car les garçons bouchers, pour la plupart, sont logés par leurs patrons dans de vulgaires réduits.

Il semble que ces ouvriers se remuent et signalent déjà les patrons les plus rossards. Les travailleurs doivent leur donner leur appui et agir au mieux de la solidarité.

LAUSANNE

Assemblée générale de l'Union Ouvrière

Mardi dernier a eu lieu l'assemblée générale de l'Union Ouvrière.

La séance est ouverte à 8 h. 3[4, sous la présidence du camarade Devenoges.

La plupart des organisations sont représentées. Parmi les syndicats qui n'ont pas répondu à l'appel, nous avons remarqué les ramoneurs, tapissiers, chauffeurs d'autos et auxiliaires du Livre. Les camarades de ces syndicats manquent du reste presque toujours. L'esprit syndical doit être plutôt en retard chez eux. Espérons qu'à l'avenir ils donneront tort à ces appréciations.

Le camarade Pilet donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale, lequel est adopté.

On passe au rapport du comité, qui constate que l'Union ouvrière groupe dans son sein 12 organisations et 237 membres. Le rapport note la démission du syndicat du Livre et l'admission du groupe formé par les typos dissidents et du syndicat des coiffeurs.

L'Union a essayé d'obtenir l'adhésion des employés de commerce, groupés dans un syndicat mixte. Malgré ses efforts, elle n'a pas encore obtenu de résultats appréciables.

Pas de résultats non plus dans son essai de grouper les électriciens.

L'essai de grouper les marbriers et de les faire entrer dans le syndicat des tailleurs de pierre avait, dès l'abord, eu quelques résultats, mais ces camarades se sont ensuite découragés en face de l'indifférence de leurs collègues.

Divers meetings et conférences ont été organisés avec un assez grand succès dans le courant de l'année.

Il est ensuite donné lecture des comptes du 1er semestre 1913.

Diverses observations sont formulées au sujet d'une somme due par l'ancien président de l'Union.

Le trésorier étant absent, le camarade Pilet donne des explications qui sont satisfaisantes pour l'assemblée.

On arrive au cinquième point à l'ordre du jour : *Tactique générale de l'Union.*

Le camarade Pilet déclare que des critiques ont été faites au sujet de la tactique de l'Union ouvrière. Il conviendrait de s'expliquer et de savoir quel sens il faut attacher à ces critiques.

Une assez longue discussion s'engage à ce sujet.

Le camarade Madona, nous dit, dans un langage peu compréhensible, que nous devrions marcher d'accord avec les politiciens socialistes. Cette proposition n'obtient aucun succès et ne sert qu'à démontrer que ce camarade est à peu près le seul de cet avis.

Un camarade coiffeur présente une motion adoptée à son syndicat.

Plusieurs camarades critiquent cette motion. On lui reproche surtout de ne rien préciser.

Le camarade coiffeur répond qu'il a justement voulu ne rien préciser, afin de pouvoir rallier l'unanimité des camarades. Il lit une adjonction proposée par un camarade maçon, à laquelle il se rallie.

Divers camarades exposent encore leur point de vue en français et en italien.

On tombe ensuite d'accord que la question mérite une assez longue étude et il est décidé de convoquer une nouvelle assemblée pour le premier mardi du mois prochain, afin de régler cette question.

Le sixième point de l'ordre du jour appelle les propositions individuelles.

Un camarade propose de faire un versement de 50 francs à l'imprimerie des Unions ouvrières, à prélever sur l'excédent des recettes.

Après explications du délégué à l'imprimerie, cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une voix contre.

Il est ensuite parlé d'un conflit qui existe entre l'imprimerie des Unions ouvrières et le Comité central de l'Union suisse des entreprises de transport.

L'assemblée adopte, à l'unanimité, de prendre certaines mesures à ce sujet.

Un camarade parle ensuite de l'intention qu'a la Société de l'Ecole Ferrer d'organiser des cours du soir à l'usage des ouvriers. Il prie les camarades d'en parler dans leurs syndicats, afin de pouvoir prendre une décision à l'assemblée du mois prochain.

Une panosse lacérée

Le monde officiel est tout ému. A l'occasion du centenaire de la boucherie de Leipzig, le consul allemand à Lausanne a cru devoir arborer le drapeau allemand au consulat. Un beau matin, il fut tout marri en voyant que le torchon avait été lacéré et déchiré. Le gouvernement vaudois alla plier le genou devant le représentant de Guillaume pour excuser pareil fait.

Nous ne savons les mobiles qui ont poussé le ou les auteurs de cette lacération. Mais il est évident que nous ne les blâmerons pas, car il est aject, au 20e siècle, de célébrer une boucherie comme le fut celle de Leipzig il y a cent ans.

Lausanne.— Imprimerie des Unions ouvrières à base communiste (journée de huit heures).